

Communiqué de presse

« Sans la nutrition à domicile, je n'aurais pas survécu »

Cancer : comment les PSAD, encore trop invisibles, rendent possible le maintien à domicile des patients ?

Alors que les journées des 4 et 15 février rappellent l'importance de la lutte contre le cancer, une partie du parcours de soins reste largement invisible : ce que vivent les patients une fois rentrés chez eux. L'UPSADI souhaite rendre (enfin) visible le rôle des prestataires de santé à domicile dans cette phase décisive.

Si le parcours de soins en cancérologie est aujourd'hui bien structuré à l'hôpital, le retour à domicile reste une étape déterminante, souvent vécue comme un moment de fragilité pour les patients et leurs proches. C'est pourtant à ce moment précis que les PSAD (techniciens, infirmiers, diététiciens) interviennent, aux côtés des équipes hospitalières et des professionnels de ville, pour permettre aux patients de poursuivre leur traitement chez eux, en toute sécurité.

« Sans la nutrition à domicile, je n'aurais pas survécu »

Mme R. est suivie à domicile depuis avril 2024, après un cancer de l'estomac. Au moment de son retour à domicile, son état est critique : elle a perdu 12 kilos, ne parvient plus à s'alimenter et s'affaiblit rapidement.

« Il m'était devenu impossible de reprendre du poids seule. La nutrition artificielle est devenue essentielle à ma survie. » Après une première intervention chirurgicale, Mme R. rentre chez elle sans nutrition. Un mois plus tard, les complications s'enchaînent : infection sévère liée à la chambre implantable, champignon au poumon droit, deux bactéries. Elle est de nouveau hospitalisée plus de trois semaines. C'est à ce moment-là que la nutrition à domicile est prescrite par l'équipe hospitalière puis mise en place par un PSAD.

« Se nourrir sans estomac était presque insupportable. La chimiothérapie m'a énormément fatiguée. J'ai perdu mes cheveux, mes sourcils, ma dentition s'est beaucoup abîmée. » La nutrition à domicile va lui permettre de reprendre du poids, un peu de force, et de continuer son traitement hors de l'hôpital.



Photo d'illustration

À la maison, un autre rapport au soin

De retour chez elle, Mme R. est accompagnée régulièrement par un diététicien PSAD. « À l'hôpital, on m'expliquait beaucoup de choses, mais je n'écoutais pas toujours. À domicile, tout se faisait dans le calme, dans un environnement plus paisible. Je me sentais plus rassurée. »

Au-delà de la nutrition, l'accompagnement à domicile permet aussi la mise en place d'un lit médicalisé, conservé pendant six mois, et une organisation logistique pensée pour limiter la fatigue : livraisons anticipées, matériel complété rapidement, astreinte disponible 24h/24.

« Le fait de pouvoir rester chez moi m'a évité de nombreux allers-retours à l'hôpital, dans un contexte déjà très lourd physiquement et moralement. Savoir qu'il y avait toujours quelqu'un de joignable était extrêmement rassurant. »

Quand le maintien à domicile repose sur une chaîne de métiers invisibles

Ce que raconte le parcours de Mme R., ce n'est pas seulement une prise en charge médicale : c'est une organisation du soin à domicile, rendue possible par une chaîne de professionnels souvent invisibles, mais étroitement complémentaires.

- Dès le retour à domicile, le technicien PSAD intervient pour adapter le matériel médical à l'environnement du patient, sécuriser son installation et rester mobilisable à tout moment en cas de dysfonctionnement. Une présence discrète mais essentielle, qui conditionne la faisabilité même du maintien à domicile.
- Les infirmiers PSAD, eux, assurent la continuité entre la prescription hospitalière et la réalité du quotidien : coordination avec les infirmiers libéraux, échanges avec les médecins prescripteurs, suivi du protocole, ajustements si nécessaire. Ils sont le lien entre les décisions médicales et leur mise en œuvre concrète, chez le patient.
- Dans le cas de Mme R., l'accompagnement du diététicien PSAD a été déterminant. Au domicile, loin du rythme hospitalier, il a permis d'adapter la nutrition artificielle à son état, à sa fatigue, à ses capacités du moment, et d'expliquer, pas à pas, des gestes devenus vitaux.

Souvent perçus comme de simples intervenants techniques, les PSAD sont en réalité des acteurs clés de la continuité des soins, présents là où le parcours devient le plus fragile : au domicile, quand le patient doit composer avec la maladie, le traitement et la vie quotidienne.

A propos de l'UPSADI :

Créé en 2013, l'UPSADI est le syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) le plus représentatif du secteur en nombre d'entreprises. Il porte la voix de plus de 450 entreprises, en majorité des prestataires indépendants, ou groupements d'indépendants, acteurs locaux ou groupes nationaux et internationaux, dont les dirigeants sont les propriétaires. Présents sur l'intégralité du territoire métropolitain et Outremer, ils représentent, tant par leur taille que leur localisation, ou leur champ d'activité, toute la diversité et la richesse du secteur.

A propos des PSAD :

Intervenant sur prescription médicale, les PSAD prennent en charge à domicile plus de 4 millions de patients grâce aux 2 350 entreprises implantées sur l'ensemble du territoire national. Ils accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuent à leur accompagnement thérapeutique et participent activement à leur meilleure observance à leur traitement dans le cadre de maladies chroniques (maladies respiratoires, diabète...), de pathologies lourdes (Parkinson, oncologie...), en chirurgie ambulatoire. Ils accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap via la fourniture d'aides techniques. Les prestataires emploient plus de 33 000 salariés dont 6 500 professionnels de santé (pharmacien, infirmier, diététicien...) et de nombreux professionnels d'astreinte disponibles 24h/24 et 7j/7.

Contacts Presse :

Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr – 06 52 03 13 47